

STAGE Plongeur Bio Niveau 2
Approfondissement des connaissances du milieu sous-marin

Objectif : Pour des plongeurs titulaires du PB1, approfondir les connaissances sur les espèces rencontrées et notamment les rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu, apprendre quelques techniques de laboratoire et partager son expérience sous l'eau

Dates et lieux :

- **Cours théoriques :**
Les cours se dérouleront le week-end du **29-30 Juin**, et le week-end du **21 et 22 septembre 2019**.
Lieu : Lieu : Maison des sports – 190 rue Isatis – 31670 Labège – 9h à 13h et de 14h à 17h (prévoir un pique-nique).
- **Visite du Muséum d'histoire naturelle :**
Elle se déroulera la matinée du **1 Septembre 2019** (Entrée gratuite, 1^{er} dimanche du mois)
- **Week-end pratique en mer à Banuyls :** le week-end du **5 et 6 Octobre 2019**
Mise en pratique des connaissances, techniques de laboratoire, plongées accompagnées par un encadrant bio, débriefing (observations et diaporama).
4 plongées et 2 nuits en appartement du vendredi soir au dimanche midi.
Les repas ne sont pas compris. Les logements possèdent cuisine/plancha et frigo (www.lagrandevoile.fr). Prévoir les sacs de couchage et linge de toilette.

Encadrement : Equipe encadrante de la CDEBS 31 (FB1, FB2)

Public : Ouvert en priorité aux membres des clubs FFESSM de la Haute Garonne.

Effectif : maximum 8 stagiaires – Accompagnant plongeur / non plongeur possible.

Niveau : PB1, Plongeur de niveau 2 minimum / CMAS **.

Matériel à prévoir :

- **Théorie :** livres d'identification, prévoir de prendre des notes (et le pique nique pour midi).
- **Week-end mer :** matériel complet de plongée, petite lampe, plaquette immergeable, loupe.

Prix par stagiaire : **200 €** (clubs adhérents au CODEP 31) – **230 €** (autres participants)
Comprend les journées de formation théorique, et le week-end de pratique en mer. Couvre **4 plongées** et l'hébergement en appartement du vendredi soir au dimanche midi.

A prévoir en plus : Rajouter 12 € pour la délivrance de la carte FFESSM PB2, ainsi que la location de matériel de plongée si nécessaire. Le déplacement pour le week-end se fera en covoiturage.

Prix par accompagnant : **50 €** pour les non-plongeurs, **180 €** pour les plongeurs.

Date limite d'Inscription : le 31 mai 2019

Dossier à renvoyer complet (cf. fiche inscription) par courrier à :

Stéphane PETIT, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

Fiche d'Inscription stagiaire

STAGE PB2

Approfondissement des connaissances du milieu sous-marin

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

Chèque de : **100 €** arrhes avec la fiche d'inscription (à l'ordre du CODEP 31)

100 / 130 € solde à verser le 21 septembre 2019

12 € pour la délivrance de la carte PB2 (à l'ordre de CIR PM FFESSM)

Nom Club FFESSM : N° Club :

Numéro de licence :

Téléphones : Portable : / / / / Domicile : / / / /

Email :

Niveau de plongée :

Stages « bio » précédents :

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 31 mai 2019**

- Copie de la licence FFESSM 2019
- Copie du niveau technique (minimum CMAS **) et copie du niveau Plongeur Bio 1
- Copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 5 octobre 2019)
- Fiche d'inscription complétée
- Chèque de **100 euros** d'arrhes à l'ordre du « CODEP 31 »

Le dossier complet est à envoyer à :

Stéphane Petit, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

Le nombre de places étant limité à 8, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

En cas d'annulation après le 31 mai, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).

5-6 Octobre 2019

Fiche d'Inscription Accompagnant

STAGE PB2 **5-6 Octobre 2019**

Nom :

Prénom :

Accompagnant de :

Accompagnant plongeur : niveau de plongée :

Chèque de : **100 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 31 mai 2019

80 € solde à verser le 21 septembre 2019

Accompagnant non plongeur

Chèque de : **50 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 31 mai 2019

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 31 mai 2019**

- Fiche d'inscription
- Chèque de 80 €uros

A envoyer à :

Stéphane Petit, 1 Impasse Boucher de Perthes
31270 Villeneuve Tolosane

Demande d'information : stephpetitsin@gmail.com

En cas d'annulation après le 31 mai 2019, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés.